

INTITULE DU POSTE**ENSA MARSEILLE-2024-1778286-MCF**
TPCAU cat 1 n°5**INTITULE LONG DU POSTE**

Maître ou maîtresse de conférences / Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine / Catégorie 1

ELEMENTS ADMINISTRATIFS

Versant :	Fonction publique de l'Etat
Corps :	MCF
Catégorie :	A
Poste ouvert par concours	Oui
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2025

LOCALISATION DU POSTE

Région	Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Département	Bouches-du-Rhône (13)
Adresse	2, place Jules Guesde, 13003 Marseille

EMPLOYEUR *présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement*

L'Institut Méditerranéen de la Ville & des Territoires regroupe l'ENSA•Marseille, l'Institut d'Urbanisme & d'Aménagement Régional d'Aix-Marseille Université, l'antenne de Marseille de l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage. Seule école d'architecture en PACA, l'ENSA•M accueille 1100 étudiant.e.s de toute la France, dont la Corse. En réponse aux enjeux contemporains, elle forme des architectes capables d'un engagement politique par l'architecture. Des partenariats l'ancrent dans son territoire, offrant des terrains contrastés aux travaux menés dans ses formations :

. **Licence.** Chaque année est teintée par un thème (**Géographie, Ressources, Politique**) décliné dans les semestres, chacun ayant 4 Unités d'Enseignements (**Projet, Représentations, Construction, Vision du monde**).

. **Master.** Une thématique transversale **Repenser les processus de projet** explore 4 axes (**Prendre soin de l'existant, Spécificités des territoires, Habiter demain, Ressources & écosystèmes méditerranéens**). Les semestres sont composés de studios associés à des TD exploratoires pluridisciplinaires, de séminaires recherche, de cours de théorie, de cours d'environnement professionnel.

. **Doctorat.** Il est organisé par le DREAM et rattaché à l'ED 355 *Espaces, Cultures, Sociétés* - AMU.

L'ENSA•M a aussi une alternance, un double-cursus architecte-ingénieur, une Formation Professionnelle Continue, une Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en Nom Propre.

L'ENSA•M souhaite développer des formations et enseignements communs à l'IMVT.

DESCRIPTIF DU SERVICE *présentation des activités scientifiques de l'école*

Outre la recherche fondamentale, l'ENSA•M développe la recherche-action, la recherche-crédation et la recherche par projet. Elle accueille deux laboratoires aux équipes constituées d'enseignant.e.s-chercheur.e.s, d'ingénieur.e.s de recherche, de membres extérieurs et de doctorant.e.s.

. **INAMA** est centré sur l'époque contemporaine (du XIX^e siècle à nos jours) et l'aire régionale méditerranéenne. Il aborde les questions de productions doctrinales et de projets à diverses échelles, déclinant une thématique générale sur les rapports entre dynamiques globales et locales, avec notamment : la construction contemporaine du territoire urbain et métropolitain, les transferts et adaptations des normes et modèles, la construction des postures méditerranéistes, les jeux d'acteurs entre experts et politiques, les doctrines et pratiques d'identification et d'intervention sur les patrimoines.

. **Project[s]** aborde la question du projet dans les disciplines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage, des arts, de l'ingénierie et du design. Il étudie les savoirs en actes dans le projet et cherche à déterminer sous quelles formes ils sont sollicités et produits. Cette approche disciplinaire comme interdisciplinaire du projet se développe à travers 4 axes : *Pédagogie réflexive du & pour le projet ; Territoires & objets multiscalaires en projet ; Ambiances, environnement & projet ; Faire œuvre : art & projet architectural.*

Quelques enseignant.e.s-chercheur.e.s sont membres d'autres laboratoires.

DESCRIPTIF DU POSTE *missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution*

L'ENSA•M recrute un.e enseignant.e-chercheur.e dans le champ des TPCAU, ayant des compétences avérées en matière d'enseignement du projet architectural & urbain, en particulier concernant la dimension constructive de l'édifice au regard des grands enjeux contemporains, appuyée sur une expérience professionnelle.

MISSIONS

Dans le cadre de l'IMVT, pour l'ENSA•M, Le/la candidat.e :

- . assurera au moins 2 studios de projet (un en licence et un en master)
- . développera des partenariats pédagogiques et scientifiques (avec Polytech'Marseille par exemple) axés sur des problématiques constructives (matériaux, structure, enveloppe, etc.) et climatiques (ambiance, confort, etc.) ancrées dans le territoire régionale et le bassin méditerranéen.
- . développera des modalités pédagogiques expérientielles, type échelle 1, s'appuyant notamment sur la halle d'expérimentations et l'atelier maquettes de l'IMVT.

CHARGES PEDAGOGIQUES

. Licence

A chaque semestre, l'UE **Projet** est composée d'un studio (semaine intensive, exercice.s de projet, visite ou voyage, semaine bleue), d'un TD pluridisciplinaire associé encadré par un champ connexe , de cours de théorie.

Les groupes de projet d'un semestre fonctionnent collégialement et sont coordonnés par un.e enseignant.e titulaire TPCAU (ou co-coordonnés avec un.e MCFA) travaillant en concertation avec l'enseignant.e du champ coordonnant le TD.

En fonction de son profil, Le/la candidat.e fera une proposition pédagogique pour un studio de projet dans un des semestres thématiques (**S1 Commencements, S2 Préexistences, S3 Matière, S4 Ambiance, S5 Habiter ensemble, S6 Faire société**).

. Master

Au regard des problématiques architecturales, urbaines et paysagères, régionales et méditerranéennes et en lien avec ses travaux scientifiques et sa pratique professionnelle, Le/la candidat.e fera une proposition pédagogique pour un studio de projet et un TD exploratoire pluridisciplinaire associé et pour un séminaire commun entre la formation initiale et la formation double-cursus architecte-ingénieur, dans le cadre des thématiques de master (**Repenser les processus de projet : Prendre soin de l'existant, Spécificités des territoires, Habiter demain, Ressources & écosystèmes méditerranéens**), au sein ou non d'une équipe pédagogique existante.

En licence ou en master, il.elle pourra compléter son service par des CM (théorie, environnement professionnel, option, intensif).

. Autre formation

Double-cursus architecte-ingénieur (avec Polytech' Marseille). Entre la licence et le master, le cursus complet s'étale sur 7 ans. La formation accueille entre 20 et 25 étudiants par promotion. Le/la candidat.e s'impliquera dans un séminaire commun avec la formation initiale et dans la coordination de cette formation.

CHARGES SCIENTIFIQUES

Selon ses travaux et axes de recherche, le/la candidat.e participera aux activités d'un laboratoire de l'ENSA•M, ainsi qu'au développement de la recherche et de son enseignement au sein de l'école et de l'IMVT.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE *spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques*

Cadre

En application de l'article 6 du décret n°2018-105 du 15 février 2018, les obligations de service des professeurs et des maîtres de conférences sont celles qui sont définies par la réglementation applicable à l'ensemble de la fonction publique, soit 1 607 h par référence à l'article L611-1 du code général de la fonction publique.

Dans ce cadre, ils concourent à l'accomplissement des missions de service public des écoles nationales supérieures d'architecture prévues à l'article L. 752-2 du code de l'éducation en exerçant leurs fonctions dans les domaines mentionnés à l'article L. 952-3 du même code.

Le temps de travail de référence des professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est précisé par l'article 7 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

À l'ENSA•M, l'enseignement est centré sur celui du projet architectural & urbain, attentif à l'échelle de l'édifice, conforté par les disciplines connexes. L'école comprend nombre de praticien.ne.s (architectes, urbanistes, ingénieurs, artistes) et des chercheur.e.s, architectes de formation ou issu.e.s de disciplines universitaires.

Le/la candidat.e partage ses charges pédagogiques au moins entre la licence et le master, toutes formations confondues.

Obligations de service

- . Encadrement : rapports d'études, mémoires recherche, rapports de stages en entreprise et en laboratoire.
- . Coordination.s pédagogique.s relatives aux enseignements du/de la candidat.e.
- . Participation aux jurys (primo-entrants, rapports d'étude, PFE, TPE-R, HMONP).
- . Implication dans les instances et la vie de l'ENSA•M et de l'IMVT.
- . Participation aux événements de l'ENSA•M et de l'IMVT et à leur rayonnement (valorisation et diffusion des travaux).

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

1 - Expériences et compétences requise pour le concours

- . Solides expériences et compétences relatives à l'enseignement du projet architectural & urbain, à toutes les échelles, en école d'architecture en France et/ou à l'étranger (tous cycles confondus).
- . Activité scientifique professionnelle et/ou académique reconnue (travaux de recherche, publications, etc.)
- . Activité de maîtrise d'œuvre confirmée (réalisations, publications, etc.)
- . Bonne connaissance des grands enjeux architecturaux, urbains et paysagers contemporains, dans le cadre du bassin méditerranéen apprécié.
- . Capacité réflexive permettant de mettre en écho pédagogie, pratique personnelles professionnelle et scientifique.
- . Capacité à articuler enseignement et recherche.
- . Capacité de réflexion, d'analyse et de synthèse des situations rencontrées.
- . Aptitude à concevoir, mettre en œuvre et piloter une formation dans le champ TPCAU au sein d'un établissement d'enseignement supérieur et de recherche.
- . Capacité à assurer ces cours magistraux (théorie et autres).
- . Faculté à s'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire d'enseignant.e.s portant le projet pédagogique et scientifique de l'ENSA•M dans le cadre de l'IMVT.
- . Aptitude à développer des projets pédagogiques et scientifiques et des partenariats idoines autour de thématiques et problématiques contemporaines de projet dans le cadre méditerranéen.
- . Savoir-être : écoute, respect, esprit d'équipe, initiative, intégrité, efficacité.

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche

- . Ouvert à la singularité du profil et du parcours du/de la candidat.e.

3 - Diplômes et/ou expériences professionnelles requis (selon catégorie du concours et spécificités du profil)

- . Diplôme d'architecte DPLG ou ADE-HMONP ou diplômes français ou étrangers reconnus équivalents. .
- Doctorat souhaité en phase mutation.
- . Formation.s (liées à des savoir-faire spécifiques (bois, terre, pierre, etc.) ou diplômes supplémentaires (ingénierie) appréciés.
- . Inscription à l'Ordre des Architectes souhaitée (pour encadrer les rapports de stage et les mémoires HMONP).

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Autres informations

Postes ouverts par concours

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT

Décret 2018-105 du 15-02-2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des ENSA

Notamment pour le concours, les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférences et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des ENSA(P) <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement

Les candidatures seront examinées par le Comité de Sélection de l'ENSA•Marseille correspondant au profil.

CANDIDATURE

Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/concours-ensa-2025>

Personne à contacter

camille.madinier@marseille.archi.fr